

Axe du programme	Chapitre de cours correspondant	CM *	TD **
1) Les structures de l'économie coloniale	Chap. 1		Dossier 1
2) La parenthèse historique 1962-1965			
3) La SAD sur la période 1966-1979	Chap. 2		
Partie 1 : <i>Orientations fondamentales et modes de régulation économique</i>			
4) La SAD sur la période 1966-1979	Chap. 2		
Partie 2 : <i>Le bilan économique et social</i>			
5) Les premières réformes économiques (Période 1980-1985)	Chap. 3		
6) Le premier contre-choc pétrolier et la crise financière de la fin des années 1980	Chap. 4		
7) Les prémices des réformes structurelles (Période 1987-1988)			
8) La période d'auto-ajustement (Période 1989-1993)	Chap. 5		Dossier 2
9) La période d'ajustement structurel (Période 1994-1998)	Chap. 6		Dossier 2
10) De l'embellie financière au second contre-choc pétrolier (Période 1999-2014)	Chap. 7		Dossier 3
11) De la politique d'austérité au mouvement populaire du <i>Hirak</i> (Période 2015-2019)	Chap. 8		Dossier 4
12) L'économie algérienne à l'épreuve des transformations du système international : <i>Évolutions récentes et perspectives</i> (Période 2020 à nos jours)	Chap. 9		1

Université Abderrahmane MIRA de Bejaia  
Faculté SECG  
*Département des Sciences Économiques*

ÉCONOMIE ALGERIENNE

L2 Économie (2023-2024)  
Section B  
M. CHALANE Smail

## CHAPITRE 1 (Partie 1) :

Les structures de l'économie coloniale :  
*désarticulation, dépendance et extraversion*

- De prime abord, il faut savoir que l'Algérie a de tout temps été colonisée : Byzantins, Romains, Arabes, Turques et Français se sont succédé au fil des siècles. La France n'est que le dernier colonisateur en date !
- La colonisation française a été une colonisation de peuplement fondée sur l'exploitation "éhontée" des ressources aussi bien naturelles que humaines.
- Cette colonisation d'un siècle et 32 ans, parmi les plus violentes de l'Histoire moderne, a donc **profondément bouleversé les structures économiques et sociales de l'Algérie.**

- Au lendemain de son indépendance, l'Algérie hérita ainsi d'une économie structurée en fonction des seuls intérêts économiques de la métropole et de la minorité d'européens vivants sur le sol algérien.
- Dans une large mesure, la Stratégie Algérienne de Développement (SAD) est une réponse à la situation historique léguée en 1962 par la colonisation.
- C'est pourquoi il est utile de rappeler très brièvement les principales caractéristiques de l'économie coloniale.
- Nous verrons, plus en détail par la suite, comment s'élabore progressivement dès 1954 une *pensée économique nationale* :
  - caractérisée par un très fort volontarisme étatique ;
  - et orientée vers un développement économique et social qui se veut *indépendant*.

1. Il était une fois le pacte colonial...

- Le pacte colonial, qui est le régime commercial imposé par la France à l'Algérie au lendemain de la conquête, a contribué à façonner un siècle plus tard une **économie dépendante**, complètement **subordonnée aux intérêts de la métropole**.
- Concrètement, le pacte colonial donne à la puissance coloniale un monopole commercial (i.e. l'exclusivité des échanges) avec l'Algérie, faisant de cette dernière une **économie « captive »**.
- Ainsi, l'Algérie ne pouvait produire que des produits qui ne font pas concurrence aux produits de la métropole, **ce qui empêchait toute forme d'industrialisation** pouvant constituer une concurrence sérieuse pour la puissance coloniale.

- Conséquence du pacte colonial : l'Algérie indépendante a hérité d'importantes **vulnérabilités économiques**, qu'on peut classer en 3 catégories :
  - les vulnérabilités liées à la *structure productive* (agriculture et industrie) **(Section 2)**
  - celles liées à la *structure commerciale* (importations et exportations) **(Section 3)**
  - et, enfin, celles qui sont liées à la *situation de l'emploi* (chômage de masse) **(Section 4)**

## 2. Structure productive de l'économie coloniale

### 2.1. Les vulnérabilités du secteur agricole

## a) La dualité du secteur agricole

### AGRICULTURE D'EXPORTATION

- Domaine colonial, composé des terres les plus fertiles.
- Gérée par et au profit exclusif de la population européenne.
- Agriculture moderne et intensive, à forts rendements.
- Surplus importants destinés à l'exportation.

### AGRICULTURE VIVRIÈRE

- Pratiquée par les autochtones, sur les terres les moins fertiles.
- Agriculture traditionnelle et extensive avec des moyens rudimentaires, à faibles rendements.
- Une production insuffisante destinée à la consommation domestique (agriculture de subsistance), avec une nette prédominance de l'auto-consommation.

## b) Un déficit chronique dans les productions vivrières

- L'agriculture d'exportation s'est développée au détriment de l'agriculture de subsistance.
- L'agriculture vivrière, destinée à satisfaire les besoins locaux, était ainsi largement déficitaire.
- C'est le cas notamment de la production céréalière.
- Ce déficit dans les productions vivrières (blé, viande, lait...) est à l'origine d'une **dépendance alimentaire** assez dangereuse.
- Alors qu'on exportait un important surplus agricole, **l'essentiel de la ration alimentaire des Algériens était ainsi importée.**

# 2. Structure productive de l'économie coloniale

## 2.2. Les vulnérabilités du secteur industriel

- La colonisation française n'a jamais eu l'intention d'industrialiser l'Algérie !
- Elle s'était contentée d'exploiter les ressources naturelles, avec d'abord les gisements miniers, puis par la suite le pétrole et le gaz naturel durant les 10 dernières années avant l'indépendance.
- Il a fallu attendre la Guerre d'indépendance et une importante contestation sociale (y compris la population européenne), pour que la France lance en 1958 le Plan de Constantine qui visait notamment à industrialiser le pays.

### 3. La structure commerciale de l'économie coloniale

## a) Une concentration dangereuse des exportations

- La colonisation a fait de l'Algérie une économie tournée essentiellement vers l'agriculture d'exportation : les produits agricoles représentaient 80% des exportations.
- En rajoutant le pétrole, on arrive à plus de 90% des exportations.
- Cette diversification insuffisante des sources d'exportation expose l'Algérie à des chocs externes assez violents.

- L'examen de la structure des exportations agricoles révèle une dépendance encore plus grave.
- Les principaux produits agricoles exportés étant le vin, les fruits (principalement les agrumes) et les légumes.
- Le vin est la principale exportation : près des 2/3 des exportations agricoles ; plus de 50% des exportations totales.
- La colonisation a fait de l'Algérie à la veille de l'indépendance l'un des plus gros exportateurs mondiaux de vins.

## b) Une dépendance commerciale vis-à-vis de la France

- Les exportations agricoles étaient destinées essentiellement à l'approvisionnement de l'ancienne puissance coloniale : **90% des exportations sont expédiées vers le marché français.**
- Ceci est tout à fait normal : l'agriculture d'exportation a été développée pour répondre en priorité aux besoins de la métropole.
- Cette diversification insuffisante des débouchés à l'exportation augmente aussi la vulnérabilité de l'Algérie aux chocs externes.

- Cette concentration des exportations sur le marché de l'ancienne puissance coloniale a permis à la France d'exercer un véritable « **chantage** », avec notamment les exportations de vin.
- Ainsi, d'une année à une autre (entre 1966 et 1967), les importations françaises de vin algérien ont baissé de 240%, engendrant une importante perte en devises pour l'Algérie.
- Contrairement à ses engagements lors des Accords d'Évian, **la France s'est ainsi progressivement « fermée » à la production viticole algérienne.**
- Le but étant de *mettre en difficulté et de déstabiliser la jeune République Algérienne...* afin de **la dissuader de continuer dans le processus de nationalisation des secteurs d'activité les plus stratégiques** (qui remet en cause les intérêts économiques français en Algérie).

## c) La faiblesse des exportations industrielles

- En 1962, l'Algérie n'avait pratiquement pas d'infrastructures industrielles de transformation.
- En conséquence, *elle exportait ses minerais, son pétrole et son gaz naturel à l'état brut.*
- Durant la période coloniale, la transformation des richesses naturelles s'opérait dans d'autres pays.
- Pour satisfaire ses besoins, l'Algérie se voyait ainsi obligée de racheter toute une partie de ses matières premières après transformation (fer brut → acier ; pétrole brut → carburants/plastique...).
- Conséquence : *L'essentiel des besoins en produits manufacturés (de première nécessité) était ainsi importé.*

- Cette situation est problématique dans la mesure où l'exportation de matières premières **ne génère ni valeur ajoutée ni emplois !**
- C'est surtout les transformations en aval des matières premières qui permettent de créer des richesses et des emplois.
- EXEMPLE : Exporter du pétrole brut ne va jamais générer une industrialisation !
- Par contre, la valorisation du pétrole, à travers le raffinage et la pétrochimie, peut générer toute une industrie *en aval*.
- En continuant à exporter du pétrole brut, c'est donc les pays développés qui tirent bénéfice de la valeur ajoutée et des emplois générés lors des transformations *en aval*.

## 4. Un chômage de masse et une émigration massive

- À l'indépendance, le chômage touchait **plus d'un tiers (34%) de la population active**, dans un contexte de forte croissance démographique (3,2% par an).
- Le chômage de masse sera à l'origine, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, d'une **vague importante d'émigration vers la France**, qui s'accroîtra pendant la guerre de libération pour se poursuivre jusqu'au début des années 1970.

# CONCLUSION

- En définitive, l'Algérie indépendante a hérité d'une économie « désarticulée », « extravertie » et « dépendante ».
- Une économie structurée en fonction des seuls intérêts économiques de la métropole et de la minorité d'européens vivants sur le sol algérien.
- Dès lors, on comprend pourquoi la stratégie de développement engagée à partir de 1967 vise à réaliser l'intégration et l'introversion du système productif national, envisagées comme conditions *sine qua non* pour concrétiser un développement économique et social qui se veut *indépendant*.

QUESTIONS DE COURS /  
CONSIGNES DE RÉVISION  
POUR L'EXAMEN

- Les supports de cours qui vous sont communiqués ne sont qu'une synthèse, un résumé de la matière étudiée, qui reprend donc uniquement les principaux repères historiques de l'évolution de l'économie algérienne depuis l'Indépendance.
- Ils ne constituent pas en l'état un support de révision « opérationnel » pour préparer l'examen final du module.
- En partant des *questions de révision données à la fin de chaque chapitre*, essayez de préparer des **fiches de révision « personnelles »** à partir :
  - de ce *résumé* du cours (et éventuellement du *polycopié complet*) ;
  - des prises de notes lors du cours ;
  - et des dossiers documentaires traités en TD.

- L'examen final du module est constitué d'une dissertation (notée 12 points) et d'une question directe (notée sur 8 points).
- Il vous sera proposé trois (3) sujets de dissertation *au choix*.
- Il sera ainsi demandé à l'étudiant de choisir un (1) sujet et de rédiger une dissertation en mobilisant les connaissances et les informations pertinentes pour traiter le sujet.
- La dissertation doit comporter nécessairement une introduction, un développement structuré (avec un plan adapté) et une conclusion.
- Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. Des points seront ainsi attribués à la présentation de la copie, à la cohérence textuelle et à la correction de la langue (voir la *Note méthodologique n° 3*).

# QUESTIONS DE RÉVISION

*(Voir également Dossier de TD n° 1)*

- Quelles sont les principales caractéristiques de l'économie algérienne à la veille de l'Indépendance ? Rappelez brièvement les vulnérabilités économiques que l'Algérie indépendante a héritées de la colonisation ?
- Plus concrètement :
  - Quelles sont les vulnérabilités agricoles de l'Algérie post indépendance ?
  - Quel constat peut-on faire par rapport au secteur industriel ?
  - Quels sont les problèmes que pose la structure commerciale de l'Algérie post indépendance ?
  - Quels sont les problèmes d'emploi auxquels a été confrontée l'Algérie au lendemain de son indépendance ?